

Le bocal à poissons, ou les dessous de la prohibition !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES DEBOIRES D'AUDIUSTE



'EST comme avet mon cousin ; en voilà un avet qui j'ai eu des misères, si tu savais.

— Pourquoi ?

— Parce qu'y s'appelle comme moi, pardi ! Audiuste Bernard.

— C'est vrai, j'y pensais pas !

— Et puis que c'est un vaurien de la plus belle espèce... Déjà quand on était gosses, et qu'on demeurait quasi dans la même maison, dès qu'y avait un arbre abîmé, des poires volées, des raisins grapillés, on disait : « C'est Audiuste... » Et mon père, qui ne badinait pas avec les fruits de son jardin, sans s'inquiéter si c'était l'Audiuste de droite ou l'Audiuste de gauche, me flanquait une tripotée. J'avais beau lui dire : « Mais c'est pas moi, c'est mon cousin... » Y me répondait : « Vous ne valez pas mieux l'un que l'autre ».

Plus tââ, au collège, on était dans la même classe; chaque fois que mon cousin faisait des siennes, ça me retombait dessus, à la maison. Le régent ne manquait pas de dire à mon père : « C'r'Audiuste y déroutte toute l'école... » Hardi, une nouvelle rossée ! Au service militaire, ç'a été encore pire ; on était, naturellement, dans le même bataillon, la guigne, quoi ! A l'appet : « Bernard Audiuste », y avait toujou deusses qui répondaient en même temps : « Présent ! » Le caporat, la première fois, a cru qu'on se fichait de lui et y nous a flanqué à tous les deusses 24 heures de salle de police, malgré la clarté de mes explications... — C'est bon, c'est bon, y faut pas me la faire à moi ! Une autre fois, j'ai attrapé 48 heures parce que mon cousin était cité à l'ordre du jour pour indiscipline. On y va les deusses ; le lieutenant me fait : « Comment vous appelez-vous, vous ? »

— Audiuste Bernard.

— Et vous ? qui fait à mon cousin.

— Audiuste Bernard.

— Est-ce que par hasard vous me prenez pour un imbécile ?

— Mais non ! qu'on y répond.

— Aloo, lequel de vous deux s'appelle Audiuste Bernard ?

— Moi ! qu'on fait ensemble.

— Ah ! vous voulez continuer... Attendez voir. Encore une fois, lequel de vous deux s'appelle Bernard ?

— Moi ! qu'on refait d'une seule voix.

— Et Audiuste ?

— Moi ! qu'on dit d'un parfait accoo.

— Bon ! Eh bien ! qu'on me fiche ces deux Audiuste au clou 48 heures.

Je pouvais pourtant pas lui dire que je m'appelais pas Audiuste Bernard, ty pas vrai ?

— Sûr !

— Quand j'ai voulu me marier ça été toute une histoire ; mon beau-père me confondait tout le temps de nos fiançailles avet mon gredin de cousin ; y ne voulait plus entendre parler de moi, à la fin. La veille du mariage y me fait savoir que tout est rompu, rappoo à ma conduite inqualifiable ! C'était mon cousin qui avait pris une fédérale, et cette fédérale me retombait dessus. Y faut dire que les mauvaises langues s'en étaient mêlées... le guignon, quoi !

— Mais, une fois marié, tu n'avais qu'à appondre le nom de ta femme au tien, pour éviter la confusion.

— C'est bien ce que j'ai fait, et depuis une année ça allait, comme qui dirait un tantinet mieux. Faut-y pas que j'apprenne ce matin..

— Quoi, encore ?

— Que mon chenapan de cousin marie la cousine à ma femme... ce qui fait qui pourra, comme moi, se faire appeler Audiuste Bernard-Martin.

— Le fait est que c'est rudement embêtant. Y ne te reste plus qu'une chose à faire... vois-tu.

— Latielle ?

— Bien simple ! Te faire nommer syndic ou député. Plus d'erreur possible entre Audiuste Bernard-Martin et mossieu le syndic Bernard ou mossieu le Député Bernard. Y n'oserait pas t'imiter.

— Tiens, c'est une idée, ça ! Mais que faudrait-y faire pour y arriver ?

— Raconter ça à un ami qui le publiera dans le *Conteur*, épi faire distribuer une râclée d'exemplaires dans le village pour que tout le monde le sache, pardi ! Ce serait peut-être le moyen d'en finir avec ton guignon.

— Crois-tu ?

— Essaye.

(C'est fait : Le narrateur.)

CHEZ LES VAUDOIS DE BESSARABIE



Lucien Romier a récemment parcouru la Bessarabie. Voici comment il raconte sa visite à nos compatriotes dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« Après une demi-heure de descente sur la lagune, nous apercevons Saba (ou Chabag), le dernier village en terre bessarabienne. C'est une colonie de Suisses-Français qu'établit, en 1822, le tsar Alexandre Ier, suivant les conseils de son ancien précepteur, Frédéric-César de Laharpe. Comme la chaloupe ne peut accoster, je gagne la petite plage à dos d'homme, gravis les marches d'un escalier creusé dans la falaise et me trouve accueilli, en haut, par une délégation de vignerons à belle mine, qui parlent le bon et jovial français de nos grands-pères. Me voici, pour quelques heures, en bien savoureuse compagnie.

Ces gens, dont les ancêtres calvinistes, vinrent, il y a un siècle, du canton de Vaud, pour remettre en culture ce coin de Bessarabie à la place des Tartares, ne revirent jamais, sauf un ou deux, leur patrie d'origine. Ils ont, pourtant, malgré le temps et l'éloignement, malgré les mariages avec les Russes, conservé leur langue, leurs traditions, leurs façons de vivre, leurs habitudes de travail, la disposition de leur logis, leur goût de la bonne chère, le respect de leurs caves, et une philosophie où le sens critique se tempère de mesure. Ils conversent en pleine cordialité avec les races auxquelles ils sont mêlés. Ils ont l'air fort cosu. Leurs belles vignes et leurs vergers fournissaient, jadis, les tables d'Odessa. On venait chez eux du sud de la Russie faire des cures de raisin. Aujourd'hui, l'existence est plus difficile. Mais ils n'ont perdu ni leur bonne humeur, ni une certaine fierté de « propriétaire » qui est de chez nous. Ils me font visiter quelques maisons, puis m'emmènent à la mairie, non, heureusement, pour y entendre des discours, mais pour y déguster plusieurs vins de leurs meilleures années.

LE BOCAL A POISSONS, OU LES DESSOUS DE LA PROHIBITION !



Le se peut fort bien que les Américains aient eu besoin, plus que nous, d'une sévère restriction des boissons alcooliques. Un pays de liqueurs fortes, de whisky et de gins, est plus sujet à l'alcoolisme aigu qu'un honnête pays de vignobles. Ce qui est certain, c'est que la rigide prohibition des Américains a provoqué une effroyable recrudescence de l'alcoolisme, clandestin cette fois, et soutenu par les agents du gouvernement.

L'un d'eux, Gaston Means, fut un des policiers préférés de la bande qui entourait feu le Président Harding. Il raconte la manière dont il s'y prit pour encaisser les redevances des contrebandiers d'alcool, dits « bootleggers », pour le compte naturellement de la bande Daugherty-Harding, installée à la Maison Blanche pour piller plus commodément les finances de l'Etat. Car les politiciens des Etats-Unis connaissent l'art de remplir leurs poches en exploitant les vices cachés du puritanisme américain. Pourvu que les apparences soient sauves... Et voici comment Means, qui n'est pas un agneau sans tache, mais qui n'invente rien, imagina pour le compte de ses supérieurs le coup du bocal à poissons :

« En dépit de certaines difficultés, les grands bootleggers de New-York désiraient s'offrir la protection du gouvernement et leur demande fut agréée. On sut bientôt dans ce monde interlope qu'on pouvait régler entre mes mains le prix de cette protection. J'étais alors logé au Vanderbilt Hotel, dans un appartement superbe.

Notre méthode d'alors était très simple. Nous avions nos démarcheurs, vingt-cinq hommes qui fréquentaient la pègre des trafiquants d'alcool. Leur tâche était de nous renseigner exactement sur les bénéficiaires que faisait chaque bootlegger et, d'après le tableau ainsi établi, nos supérieurs fixaient pour chacun des fraudeurs le prix de leur protection. On leur faisait, ensuite, savoir le chiffre auquel ils avaient été taxés.

Nous ne tenions pas à ce que ces bootleggers pussent identifier celui à qui ils remettaient l'argent. Aussi, je louai une autre chambre, à un autre étage du Vanderbilt, disons, par exemple, le numéro 518. Le registre de l'hôtel pouvait témoigner que cette chambre avait été louée par un autre que moi. De la même manière, je louai la chambre voisine, le numéro 517.

Dans la chambre 518, je fis apporter un grand bocal à poissons ruges, en verre blanc ordinaire, puis je perçai un trou dans la porte qui reliait 518 et 517 et, enfin, j'installai mon bocal bien en évidence sur une table dans 518.

Notre client ou notre protégé, ou l'un et l'autre, avait reçu avis d'être, à une heure fixée, dans cette chambre 518, où il trouverait un endroit pour déposer son argent. Les instructions étaient de franchir le seuil de la chambre, par exemple, à dix heures seize, heure de la ville, pour l'un, à onze heures quarante-deux pour le suivant, toujours à un nombre de minutes qui ne fût pas un chiffre rond, de façon à être sûr de leur exactitude et de leur précision.

L'homme entra dans 518, ne voyait personne, mais remarquait forcément le bocal, dans lequel je laissais toujours quelques billets de banque. Par le trou de la porte de 517, j'avais toujours l'œil sur mon client. Ils avaient ordre de ne jamais payer en billets de moins de cinq cents dollars. Celui dont c'était le tour déposait dans le bocal le nombre nécessaire de billets de cinq cents ou de mille dollars. Je surveillais la manœuvre, dans le double but d'être sûr d'abord que la somme fixée était bien déposée dans le bocal et, ensuite, qu'on ne prenait pas mon fond de caisse. Aussitôt que mon client était parti, sans perdre une seconde, j'ouvrais la porte de communication et je donnais un tour de clé à la porte de sortie de 518, puis je comptais l'argent. Pas une fois je ne fus volé, la somme fixée était toujours là. Je laissais, ensuite, quelque argent dans le bocal, par exemple dix mille dollars, puis je rouvrais la porte de 518 et j'attendais le suivant. Tous mes clients avaient ordre de régler leur montre à l'heure de la ville et de se présenter à la minute exacte qui leur avait été fixée.

Les bootleggers sont des gens sérieux et honnêtes dans ce genre d'affaires. D'autre part, le fait de voir de l'argent dans le bocal leur prouvait que d'autres avant eux avaient également payé notre protection.

Le soir, quand mon travail était fini (et j'observais, en général, les heures légales comme tout bon fonctionnaire qui se respecte), je faisais ma caisse, c'est-à-dire mon bocal, pour vérifier le total de mes ventes du jour. Mes recettes quotidiennes variaient entre cinq mille cinq cents et six mille cinq cents dollars.

Par ces méthodes, avec mon siège social toujours au Vanderbilt, nous travaillâmes la ville et l'Etat de New-York, puis les Etats suivants : Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island, New-Jersey et Eastern Pennsylvania.

Je puis estimer approximativement le total des sommes que j'encaissai à chacune des sessions que je tins à un quart de million, soit deux cent cinquante mille dollars. Avec mon bocal-caisse, je séjournais à différentes époques au Vanderbilt, au Pennsylvania, au Maulpin, à l'Imperial et à l'Herald Square Hotel. En tout, sept millions de dollars passèrent par mon bocal et par mes mains.

Quand ma cueillette quotidienne était terminée, je portais généralement l'argent chez John-T. King et je le déposais dans le coffre de son bureau; puis, quand la session était terminée, j'emportais le tout à Washington, chez moi.

903, 16e rue, où je le remettais à Jess Smith avec mon relevé. Il emportait le tout, le vérifiait soigneusement, puis rapportait l'argent au 903, 16e rue, où il trouvait un abri sûr dans la cassette enterrée à vingt pieds sous ma cour et où il restait jusqu'à ce que Jess Smith trouvât utile d'en disposer ailleurs.

De la manière, j'ai recueilli les redevances des bootleggers que nous protégeons dans les villes suivantes: Chicago, Saint-Louis, Cincinnati, Détroit et San-Francisco.

BIEN ATTRAPEE

N jeune botaniste expliquait aux visiteurs d'un jardin botanique les propriétés particulières des plantes les plus rares qu'on pouvait voir à cet endroit. Une dame d'un âge moyen, sans s'occuper des paroles du botaniste, disait qu'elle avait chez elle des fleurs et des plantes semblables à celles qui y étaient exposées.

Au moment où les visiteurs s'arrêtaient devant un cactus géant, on l'entendit s'exclamer :

— Bien ! il n'y a là rien d'extraordinaire. J'en ai un chez moi qui est beaucoup plus gros. Je l'ai planté et fait croître moi-même.

— Vous-même, madame ? interpella doucement le professeur. Que c'est étrange ! Ce spécimen existe depuis soixante-trois ans, et si le vôtre est encore plus gros...

La dame ne répondit rien, mais exécuta aussitôt un mouvement stratégique de recul.



LA MÈRE

Roman inédit.

— Mais, c'est une histoire d'automobile que vous nous contez-là.

— La comparaison en vaut une autre, fillette. Le chauffeur allume les fanaux, fait jouer la sirène, sonne, crie, se démène. On ne se gare pas... catastrophe également.

Ici, Paul eut une jolie trouvaille.

— Pardon, fit-il, le chauffeur peut bloquer les freins.

— Affaire de tempérament, opina Pierre Dubois.

Jeanne sourit, un peu railleuse.

— Le mot est élégant, dit-elle.

— Quant à Porchard, reprit le banquier, il a eu cet avantage sur l'écraseur à benzine qu'il était dans son droit, tandis que l'écraseur ne l'est pas toujours.

— Mais fillette, il me semble que le village dont tu parles n'est pas dans le Michigan, et que le propriétaire peu commode n'est pas né sur les bords du lac Ontario.

— C'est un Vaudois, avoua la jeune fille un peu confuse.

— Eh ! oui, tout comme un autre, tout aussi bon qu'un autre et, par surcroît, un homme pratique.

La vieille maman, qui assistait sans joie à cette petite joute, voulut sortir des idées générales et remettre la discussion sur le cas particulier.

— Ainsi, fit-elle, tout cela revient à prétendre que ces malheureux n'ont qu'à périr misérablement. Ce sera justice.

— Je n'en sais rien, ma chère amie. Je ne les connais pas. Si ils peuvent se tirer du mauvais chemin tant mieux. Quant au mot justice, je ne vois guère ce qu'il vient faire ici. Ou, plutôt, Porchard étant dans son droit — je le répète — l'exercice de celui-ci n'a rien d'injuste... Voilà tout.

— Malheur aux faibles, ponctua Jeanne, malheur à ceux qui ne peuvent se garer.

Bonheur ? Malheur ? Pierre Dubois ignorait. Mais une chose demeurait certaine, quoiqu'en disent les sensibilités irréductibles, c'est que les faibles font place aux forts et que les rêveurs

cèdent le pas aux mentalités pratiques. De cela, il était assuré.

— M. Porchard est donc un fort ?

— M. Porchard, je le crois, est pratique.

— Et vous-même, monsieur ?

— Oh ! Jeanne, interrompit Mme Berger, très alarmée, Jeanne tu l'oublies...

Mais le banquier s'amusa réellement.

— Laissez, fit-il, laissez. Elle n'est pas banale notre fille, elle a du tempérament.

— Pas tempérament d'écraseur, dans tous les cas; expliqua la jeune fille.

— Je l'admets... mais, tu disais auparavant ?...

— Eh ! bien, en deux mots, en ces circonstances, monsieur, eussiez-vous agi comme Porchard ?

— Exactement. J'aurais usé de mon droit.

La jeune fille réprima un geste d'instinctive répulsion. Elle s'attendait à une semblable réponse, mais l'entendre formuler si nettement, d'un ton bref, lui fut douloureux. Un pli apparut sur son front et l'attrista. Paul regardait avec surprise cet homme si dissemblable à lui, et qui, pourtant, était son père. Rien ne les rapprochait; pas une pensée commune, pas une sensation identique, pas même la vision des choses ordinaires, rien. Et madame Berger, inquiétée, elle aussi, par ces divergences si apparentes, pensait aux enfants et se demandait déjà si, au cas où les événements réuniraient ces trois êtres sous le même toit, sa fille trouverait alors le bonheur désiré.

Pendant, Jeanne ne capitulait pas. Au contraire, elle insistait, voulant, sans doute, connaître à fond le père de son fiancé.

— Vous auriez été jusqu'au bout ? interrogea-t-elle.

— Jusqu'au bout ?

— Jusqu'aux portes et fenêtres ?

— Inclusivement.

Ce mot l'indigna. Le sang-froid d'une telle sentence l'exaspérait.

— Eh ! bien, tenez, monsieur, je vais vous dire: J'aimerais mille fois mieux, dix-mille fois mieux être la malheureuse, qui grelotte sur son misérable grabat, que le Porchard qui arrache les portes et les fenêtres chez les pauvres, parce que c'est son droit.

Et prenant ses gants et son chapeau, elle se dirigea vers la porte. Mais Pierre Dubois, toujours très calme, ne la laissa pas partir sur ces mots.

— Sans rancune, cria-t-il d'un ton jovial, mais point moqueur.

Jeanne se retourna d'une pièce et vint à lui la main tendue.

— Pourquoi de la rancune ? Vous ne m'avez rien fait. Vous pensez d'une façon, je pense d'une autre...

Puis, non sans quelque malice, elle ajouta appuyant sur le mot :

— C'est bien mon droit, j'espère.

Le banquier rit.

— Indubitablement, fillette. Uses-en. Il est plus agréable à pratiquer que celui de Porchard.

— Je le crois.

Et elle sortit, après un salut gracieux, tandis que Pierre Dubois posant la main sur l'épaule de son fils, disait :

— C'est pas une poupée que tu épouses, mon garçon, c'est une femme, c'est quelqu'un.

CHAPITRE IV.

On ne pourrait prétendre que l'étude de M. Valentin Porchard, avocat, soit une des plus réputées du canton. Non. Les clients n'y viennent pas en foule, et le vaste cartonnier, qui occupe tout un côté du bureau, faisant vis-à-vis à la bibliothèque, n'est point bondé de dossiers judiciaires. Chaque matin, M. Valentin Porchard a vite fait de dépouiller son pauvre courrier.

Mais après tout, c'est un début et, avec son tempérament arriviste, Valentin Porchard a tout lieu d'espérer un rapide succès.

S'il n'a pas l'éloquence, il possède, au moins, une façon de peu commune. Il parle bruyamment et avec abondance sur tous les sujets, sans souci de vérité, inventant à l'occasion des citations typiques, et attribuant à des hommes célè-

bres, dont le secours lui est utile, des phrases purement Porchard. Aimant la discussion, parce que sûr de lui-même, il tient tête aux hommes mûrs, même aux spécialistes, dans leur spécialité, et conclut sur toutes choses sans penser aux conséquences logiques. Prompt à la riposte, il a toujours le mot prêt, du tac au tac. Il dément, il objecte, il approuve, il critique, il taillie, il ricane. (A suivre). Prosper Mcunier.

Sage précaution. — Henri, avant de quitter la maison, as-tu bien laissé de quoi à manger au petit chat ?

— Oui, j'ai posé sur la table une boîte de lait condensé avec, à côté, tout ce qu'il faut pour l'ouvrir.

Le silence est d'or. — Alors tu as été gentil chez ta tante ?

— Oh ! je crois bien, m'man. Tout le monde m'a trouvé intelligent.

— Tu leur as récité tes fables ?

— Mais non, m'man, j'ai jamais voulu, et c'est pour ça qu'ils m'ont trouvé si intelligent.

Bourg-Ciné-Sonore. — A partir du 20 février: **Mon Ami Victor** et **Images d'Afrique**. « Mon Ami Victor » est un film délicieux, 100 % parlant et chantant français, très fin et spirituel, au dialogue agréable, agrémenté d'une musique originale, remarquablement appropriée. — « Images d'Afrique » est l'admirable documentaire, sonore, chantant et parlant, tourné au cours du raid Alger-Dakar-Alger, accompli par la mission Peugeot-Proust en janvier 1930. L'adaptation sonore de ce film, particulièrement intéressante, crée autour du spectateur l'atmosphère même du pays qu'il visite, par des harmonies très heureusement choisies et notées. Comme toujours au programme, les actualités parlantes Fox-Movietone. Retenez vos places à l'avance au 26.783.

Pour la rédaction : J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



MAYOR comptoir spécial pr articles de pêche, existant depuis un demi-siècle à **LAUSANNE** livre tous les engins nécessaires. Racines "Andalouse", "Tortue" et "Taureau". Vers de bois. Réparations. Fabrication sur commande. Marchandises fraîches constamment renouvelées. 5 % escompte de caisse, 10 % aux membres de sociétés. Demandez catalogue.

Commandez dès maintenant

Caisses à fleurs - Bacs à plantes

monture fer, garniture **ÉTERNIT**

DIZERENS, Clôtures, fabricant

Tivoli 12, LAUSANNE Tél. 25.395

Demandez catalogue et prix



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne